

CONDITIONS CONCOURS TOUR DE FRANCE DES ARTISANS 07/06-23/07 2023

Inscription

1. être artisan d'art et être situé dans un des départements par lequel passe le Tour de France 2023

(01 - 03 - 32 - 33 - 39 - 40 - 42 - 63 - 64 - 65 - 68 - 69 - 74 - 73 - 75 - 77 - 78 - 87 - 90 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)

2. ne pas déjà être référencé sur Meillart

3. suivre les comptes Instagram [@artisansdavenir](#) et [@meillart](#)

4. remplir le formulaire en présentant trois photos d'une réalisation récente (toute catégorie de métier d'art confondu) avant le 10 juillet minuit et en répondant à cinq questions.

5. s'engager à présenter une oeuvre qui a été totalement imaginée et réalisé par le candidat lui-même

Déroulé du concours

7 juin - ouverture des candidatures

10 juillet - clôture des candidatures

12 au 17 juillet - délibération du jury

23 juillet - annonce des 2 gagnants

Prix

Les candidats seront notés par les membres du jury et 2 vainqueurs seront désignés.

1er prix

-une intégration sur le site de Meillart et une mise en avant en ligne pendant la Paris Design Week 2023

-l'[adhésion à Artisans d'Avenir](#) pendant un an donnant notamment accès à du mentorat et une boîte à outils

- une création ou l'évolution de son identité visuelle par l'agence Manifestes*
- une mise en avant sur les canaux de communication de Meillart & Artisans d'Avenir (site, réseaux sociaux, podcast VOIES...)
- le livre [Profession artisan d'art](#) (librairies Eyrolles), écrit par les fondateurs de Artisans d'Avenir

2ème prix

- une intégration sur le site de Meillart et une mise en avant en ligne pendant la Paris Design Week 2023
- l'[adhésion à Artisans d'Avenir](#) pendant un an donnant notamment accès à du mentorat et une boîte à outils
- une séance de coaching et de conseils pour construire sa marque et gagner en puissance par l'agence Manifestes**
- une mise en avant sur les canaux de communication de Meillart & Artisans d'Avenir (site, réseaux sociaux, podcast VOIES...)
- le livre *Profession artisan d'art* (librairies Eyrolles), écrit par les fondateurs de Artisans d'Avenir

**L'agence Manifestes accompagnera le vainqueur dans la création ou l'évolution de son identité visuelle. L'objectif : définir les principaux identifiants de la marque de l'artisan qui lui permettront d'être reconnaissable, différent et en ligne avec son esprit*

Cela comprend :

- + Une session d'échange et de brief entre l'artisan et l'équipe conseil de Manifestes pour comprendre l'histoire de celui-ci, de ses créations, mais aussi de capter toute l'essence sa vision et ses problématiques de communication.*
- + Après 4 à 6 semaines, organisation d'une présentation créative incluant: logotype, palette de couleurs, direction artistique photo et de premières idées d'applications (ex : carte de visite).*
- + Une session d'ajustement créatif sera organisée si besoin*
- + L'envoi des éléments pour utilisation en toute autonomie de l'identité : logo en différents formats (Jpeg, ai...) et couleurs (NB,RVB, CMJN), 3 planches créatives : palette de couleurs, direction artistique photo, recommandation de style iconographique, premières idées d'application.*

Tous les droits sont cédés. En contre-partie, l'artisan autorise l'agence à signifier qu'elle l'accompagne dans la création de son identité et communiquera lui aussi sur notre réalisation auprès de ses différentes communautés.

Cette prestation pourra avoir lieu à partir de mi-septembre 2023 en fonction des plannings conjoints de l'agence Manifestes et du gagnant.

***Cette prestation pourra avoir lieu à partir de mi-septembre 2023 en fonction des plannings conjoints de l'agence Manifestes et du gagnant.*